

16 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 10 mai 2024

Présents : **Bazoges-en-Pailleurs** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailleurs** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : ALATARE Frédéric, Marie CHARDONNEAU, Christophe ENFRIN, Lucie LUCAS, Joël MERCIER, Ghislaine ROUSSEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **L'Oie** : Jean-Pierre RATOUIT – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Sainte-Florence** : Christelle GRÉAU – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Nathalie BODET pouvoir à Caroline GILBERT, Caroline GILBERT – **Chavagnes-en-Pailleurs** : Eric SALAÜN pouvoir à Jacky DALLET

Secrétaire de séance : Marylène DRAPEAU

En exercice : 30
Présents : 27
Votants : 28
Quorum : 16

N° 132-24 – Attribution de primes « rénovation des façades »

Dans sa séance du 18 avril 2024, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 14 dossiers représentant un montant total de 13 739 €.

Demandeur	Adresse des travaux	Travaux effectués	Montant estimatif travaux TTC	Montant prime
CHALLET Florent	9 ter rue du Couvent 16 et 16 bis rue du Parc LA RABATELIERE	Peinture (3 logements)	8 278 €	4 139 €
CADOR Serge et Stéphanie	1 rue des Demoiselles BAZOGES EN PAILLERS	Piquage pierres + enduit	29 108 €	800 €
BOUDEAU Léa	2 Le Plessis CHAVAGNES EN PAILLERS	Enduit	16 024 €	800 €
CHAUVIN Gilbert	2 La Borelière CHAUCHE	Peinture	9 913 €	800 €
DUFOURNAUD-DELANGLE Gisèle	2 rue des Rosiers CHAUCHE	Peinture	6 991 €	800 €
BADREAU Michel	3 rue de l'Ouche Murette LA COPECHAGNIERE	Bardage	7 604 €	800 €
THOMAS Georges	Le Pré Clos LA COPECHAGNIERE	Peinture	9 019 €	800 €
DEBIEN Jacky	7 Lot la Croix Blanche ESSARTS EN BOCAGE	Peinture	6 873 €	800 €
PILARD Régis	102 La Guichardière LA RABATELIERE	Peinture	7 545 €	800 €
HEGRON Marc	3 rue Maurice Borderie SAINT FULGENT	Peinture	8 863 €	800 €
BRETAUD Marie-Josèphe	202 Le Plessis Tiers SAINT ANDRE GOULE D'OIE	ITE + enduit	40 859 €	800 €
BROCHARD Antoine	5 rue de Verdun LA COPECHAGNIERE	Peinture	8 569 €	1 600 €
TOTAL			159 645 €	13 739 €

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De valider les primes « rénovation des façades » susvisées,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1^{er} Vice-président, à procéder au versement après la réalisation des travaux.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 30 mai 2024

Le Président,
Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.